

# CONSIGNES DE POSE DES AQUABLOK DE 10 ⇒ 45 m<sup>3</sup>

## Considérations générales :

- ☞ L'AQUABLOK doit être enterrée au plus près de son alimentation en eau pour faciliter son remplissage. Les eaux pluviales doivent être drainées hors de la zone d'implantation de l'AQUABLOK. Le fond de l'excavation devra être parfaitement horizontal avec la réalisation d'un radier en béton armé en fond de fouille d'épaisseur 10 cm min. Une couche de 20cm de sable est obligatoire entre le radier béton et l'AQUABLOK.
- ☞ Avant le remblai, s'assurer du bon état général de la citerne et vérifier que les canalisations sont bien raccordées à celle-ci de façon étanche.
- ☞ L'AQUABLOK sera mise en eau par l'entrée au fur et à mesure du remblai pour progressivement équilibrer les contraintes.
- ☞ En condition standard, le remblai de l'AQUABLOK doit être effectué symétriquement avec du sable, en couches successives compactes (pas de béton).
- ☞ Dans les cas de poses en terrains difficiles (forte présence d'eau, terrain non stabilisé ou en pente, argile gonflant,...), remblayer intégralement au sable stabilisé dosé à 200 kg de ciment sec / m<sup>3</sup> de sable.

## 1. Pose en terrain sec

L'AQUABLOK doit être posée impérativement sur un lit de matériau coulant bien tassé de granulométrie de 0 à 6 mm d'au moins 20 cm d'épaisseur.

- ☞ Un espace de 30 cm entre l'AQUABLOK et les parois de l'excavation devra être remblayé au matériau de 0-6, de toutes parts par couches successives de 30 cm parfaitement tassées.
- ☞ Sur la partie supérieure, le remblai en matériau de 0-6 sera déposé par couches successives. Une faible couche de terre végétale peut être ajoutée (max. 15 cm). L'épaisseur totale de la couverture ne pourra en aucun cas excéder 30 cm.

## 2. Pose en profondeur / passage de véhicules

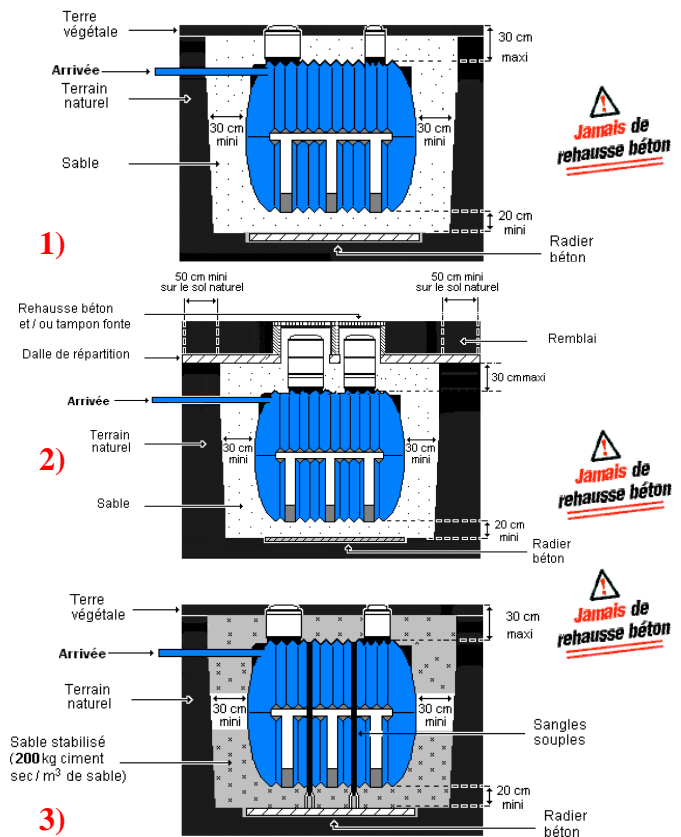
Au cas où l'épaisseur de couverture serait supérieure à 30 cm, prévoir obligatoirement une dalle autoportante de répartition des charges destinée à supporter le poids du remblai en excès. D'éventuelles rehausses béton reposeront sur la dalle uniquement afin d'éviter tout report d'effort direct ou indirect sur l'AQUABLOK.

- ☞ Le passage de véhicules ou le dépôt de charges au-dessus de l'ouvrage ou de son voisinage immédiat est interdit, à moins que celui-ci ne soit garanti par une dalle autoportante de répartition des charges de résistance suffisante.
- ☞ Dans tous les cas, la dalle sera placée sans contact direct à quelques centimètres au-dessus de l'AQUABLOK et prendra appui sur le sol naturel (non remué) sur au moins 50 cm de chaque côté de la fouille pour éviter tout report d'effort sur la cuve. L'épaisseur de la dalle fera l'objet d'une étude spécifique en fonction des charges prévisibles.

## 3. Pose en zone inondable ou à forte hydromorphie

L'installation en zone humide nécessite impérativement la mise en place du modèle renforcé de l'AQUABLOK.

Le remblai intégral est à effectuer avec du sable stabilisé dosé à 200 kg de ciment sec par m<sup>3</sup> de sable. Le radier béton en fond de fouille d'épaisseur 15 cm minimum sera muni de boucles d'ancrage incorrodables sur lesquelles seront fixées des sangles



d'arrimage souples, imputrescibles et d'une résistance suffisante pour compenser la poussée d'Archimède.

☞ En aucun cas l'AQUABLOK ne pourra reposer dans la nappe de plus du 1/3 de sa hauteur.

☞ Ne jamais poser l'AQUABLOK directement sur le radier : prévoir un lit de pose de 20 cm d'épaisseur en sable stabilisé dosé à 200 kg de ciment sec par m<sup>3</sup> de sable et 2 sangles d'ancrage pour sa fixation.

Document non contractuel Edition 2010-1